

Paris le mercredi 12 juillet 2017

Altesse,

Mesdames les Ministres,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis de Monaco,

J'ai le plaisir de vous accueillir aujourd'hui au Pavillon Gabriel pour célébrer l'anniversaire de l'Avènement de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco.

Je vous souhaite la bienvenue et je salue tout particulièrement les nouveaux Ambassadeurs accrédités en Principauté qui viennent pour la première fois à cette réception.

Je remercie également les diplomates et les collaborateurs de l'ambassade qui comme chaque année m'aident à organiser cette soirée.

Ce soir, ma première pensée est pour les victimes des odieux attentats qui continuent de frapper dans le monde et qui nous confirment que cette période particulièrement difficile n'est malheureusement pas terminée.

Ces attentats, lâches et inacceptables, qui frappent injustement des innocents, se sont multipliés dans les grandes capitales mondiales et jusque dans notre proche environnement, comme dernièrement à Manchester, Londres, Paris ou Bruxelles.

Je peux également vous assurer que Monaco n'oublie pas le drame du 14 juillet 2016 à Nice qui restera comme une tragédie pour toute notre région.

Cette insécurité a généré un flux de réfugiés qui frappent tous les jours aux portes de l'Europe.

Comme d'autres pays, Monaco n'est pas resté insensible à cette détresse.

Le Gouvernement Princier a signé cette année deux accords particuliers avec le Haut-commissariat des Nations-Unies. Un premier prévoit la poursuite d'un partenariat avec le Maroc, un second avec la Tunisie.

Il s'agit de soutenir les politiques d'assistance et d'intégration des réfugiés pour une contribution de 670.000 € sur trois ans, plaçant la Principauté au 4ème rang des bailleurs de fonds « par tête » du HCR.

Monaco accueille également directement sur son territoire 10 familles de réfugiés.

\*

Dans le domaine diplomatique, la Principauté de Monaco poursuit, Sous la Haute impulsion du Prince Souverain, le développement de ses relations bilatérales.

A ce jour, Monaco entretient des relations diplomatiques avec 134 Etats et vous êtes les hauts représentants des 112 Ambassades maintenant accréditées en Principauté. De son côté, la Principauté est représentée par 16 Ambassadeurs à l'étranger et par 132 Consuls honoraires en activité dans 80 Etats.

\*

Dans le domaine international, après le vote du Brexit, il y a un peu plus d'un an et l'élection, à la fin 2016, du Président des Etats-Unis, la France vient d'élire un nouveau Président et de renouveler son parlement.

Ces élections ont été précédées par des législatives anticipées au Royaume-Uni et nous attendons le vote de l'Allemagne en septembre.

Ces changements politiques en Europe et dans le monde bousculent certains ordres établis. Ils sont aussi porteurs d'espoir sur le chemin de la paix et de la prospérité mondiale qui, j'en suis convaincu, ne peuvent faire l'impasse sur les défis environnementaux.

La décision prise par le Président des États-Unis de cesser d'appliquer l'accord de Paris n'est pas une bonne nouvelle.

Le Prince Albert II de Monaco a déclaré que « Cette décision constitue une erreur d'appréciation très grave pour notre Planète et les générations futures. »

Altesse,

Mesdames les Ministres,

Excellences,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis de Monaco,

Ce soir je peux vous l'affirmer, la Principauté de Monaco est et restera un Etat exemplaire dans l'action mondiale en faveur du climat et elle continuera à lutter sans relâche pour limiter les effets des changements climatiques.

Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II a rappelé, à l'occasion de l'allocution qu'Il a prononcée pour la nouvelle année, Sa volonté de continuer à œuvrer sur la scène internationale, pour que les engagements pris dans les domaines environnementaux, humanitaires, de la santé et de l'éducation, soient tenus et consolidés.

Le Prince Souverain a également indiqué que : « La prise de conscience du réchauffement climatique et de ses causes est irréversible. Il est de notre responsabilité d'engager les actions fortes requises en pensant aux générations futures. »

Cet engagement s'est notamment concrétisé par les actions que le Prince Souverain mène à travers Sa Fondation Prince Albert II de Monaco qui a célébré, il y a un peu plus d'un an, son dixième anniversaire et qui concentre ses projets sur trois domaines :

- la limitation des effets des changements climatiques et la promotion des énergies renouvelables ;
- la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en eau ;
- et enfin la lutte contre la désertification.

La Fondation Prince Albert II de Monaco s'appuie pour mener ses actions sur un réseau d'une centaine de partenaires (ONG, Universités, Fondations, entreprises) et sur le précieux concours de 9 branches étrangères, dont la branche française.

Ces 10 ans d'engagement en faveur de la protection de l'environnement et de promotion du développement durable à l'échelle mondiale, se sont traduits par 380 projets, pour un montant total de plus de 37 millions d'euros.

La volonté du Prince Albert II de défendre la cause des océans, avec toutes les forces qui s'y impliquent, s'inscrit en effet dans la longue histoire de la Principauté qui a toujours été tournée vers la mer et dont les princes ont de tout temps œuvré pour le monde marin.

Le Prince Albert 1<sup>er</sup> d'abord, éclaireur et visionnaire, il fut le premier à avoir compris l'importance de la mer. Il est l'auteur au début du XX<sup>ème</sup> siècle de cette tirade, plus que jamais d'actualité : « L'heure a sonné pour la considération mondiale des grands problèmes de l'océan. »

S'inscrivant dans cette continuité, Monaco accueille sur son territoire le secrétariat permanent de trois accords importants pour la sauvegarde du milieu marin. L'accord Ramoge, signé dès 1976, avec la France et l'Italie, pour lutter contre la pollution en mer. L'accord Accobams, pour la préservation des cétacés, signé en 1996 et l'accord pour la création du sanctuaire marin Pelagos, également signé avec la France et l'Italie, en 1999.

Poursuivant cette action, Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II a créé en 2010, la Monaco Blue Initiative dont la 8<sup>ème</sup> édition s'est déroulée cette année sur des thèmes d'actualité : « la protection de la biodiversité en haute mer, les questions de l'aquaculture et de la pêche excessive. »

Un nouvel évènement interdisciplinaire a également été lancé cette année, avec la « Monaco Ocean Week » qui réunit de grandes organisations internationales, des associations et des partenaires, soucieux de contribuer à la conservation du milieu marin.

C'est au cours de cette « Monaco Ocean Week » que le Prince Albert II a lancé la campagne 2017-2020 « Monaco Explorations », renouant, à quelques 120 ans de distance, avec les explorations scientifiques maritimes initiées par Son trisaïeul, le Prince Albert 1<sup>er</sup>.

Au mois d'aout prochain, le Yersin, navire écologique de recherches battant pavillon monégasque partira du port de Monaco, pour un périple de 36 mois autour du monde, en suivant une route longitudinale entre les Tropiques, avec comme objectif premier de sélectionner des programmes de recherche et d'assurer le choix des projets.

Ces actions répondent aux objectifs en faveur de développement durable de l'ONU et notamment à l'objectif 14 qui vise à conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines.

Le Prince Albert II est également intervenu, il y a un peu plus d'un mois, à la Première Conférence mondiale sur les océans qui s'est tenue au siège des Nations Unies à New-York, pour rappeler le besoin de « réconcilier l'humanité et la mer ».

Il est en effet aujourd'hui clairement démontré que l'océan est à la fois victime et clé du réchauffement climatique et c'est pour préserver cet allié naturel que les 193 Etats membres de l'ONU ont adopté un « Appel à agir » en faveur des océans.

\*

De son côté, le Gouvernement Princier a publié, en mars 2017, le Livre Blanc de la Transition Energétique de la Principauté de Monaco qui recense les enjeux et les pistes d'action identifiés par les 59 organisations et 90 experts qui ont été consultés.

Son Altesse Sérénissime le Prince Souverain a rappelé dans la préface de ce Livre Blanc que : « Depuis plus de vingt ans, la Principauté de Monaco est activement engagée dans la lutte contre le changement climatique par la ratification du Protocole de Kyoto et, plus récemment, de l'Accord de Paris. »

Pour atteindre ces objectifs, la démarche du Livre Blanc de la Transition Energétique vise à recueillir les perceptions, les actions et les attentes des acteurs du territoire et permettre de définir la feuille de route partagée qui portera la Principauté vers 2050.

En effet, comme je l'ai déjà eu l'occasion de vous l'indiquer, l'engagement de Monaco dans l'effort collectif contre le changement climatique est marqué par la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre : de 50% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990 et par la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Je me réjouis que le Premier Ministre Edouard Philippe vienne de prendre le même engagement pour la France.

Toutefois ces objectifs particulièrement ambitieux impliquent un rythme de réduction des émissions quatre fois plus rapide que celui qui est suivi actuellement. Ce défi demande un effort pour tous les acteurs.

Pour y parvenir, le Gouvernement Princier a décidé d'instaurer des mesures incitatives et un cadre réglementaire pour encourager le développement des panneaux solaires, avec la mise en place d'un cadastre solaire, la généralisation de l'interdiction du chauffage au fuel et la systématisation du système d'éclairage intelligent et performant pour les bâtiments et les espaces extérieurs.

D'autres mesures suivront, avec la création d'une plateforme d'informations liées à la transition énergétique, l'instauration d'une journée sans voitures et l'élimination à terme des bouteilles en plastique.

Par ailleurs, déjà pionnière en matière de pompes à chaleur d'eau de mer, la Principauté de Monaco va lancer de nouveaux programmes comme l'extension du réseau thalasothermique existant, afin d'ouvrir une nouvelle source d'énergie renouvelable.

Monaco va également investir dans de nouveaux gisements à l'extérieur de la Principauté, notamment dans la production d'électricité d'origine solaire.

N'ayant pas voulu rester spectateur de ce mouvement vertueux, je viens d'achever le remplacement de toutes les voitures thermiques de l'ambassade par des véhicules propres, de sorte que mon parc automobile est désormais composé exclusivement de véhicules électriques ou hybrides, premier pas vers une « Ambassade verte ».

Je terminerai en vous parlant du projet d'extension en mer dont les travaux sont entrés dans une phase active.

Monaco va créer, à l'horizon 2025, sur les six hectares gagnés sur la mer, un nouveau quartier d'habitation qui sera l'éco-quartier du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Une partie de l'électricité de l'éco-quartier sera générée par des panneaux photovoltaïques. Un réseau thermique s'abreuvera d'eau de mer, un bassin de stockage collectera les eaux pluviales et l'accès du quartier sera limité aux véhicules de secours, aux taxis et aux « dépose-minute » des résidents.

Je vous souhaite maintenant de passer une agréable soirée et comme c'est la tradition, je vous invite à porter un toast en l'honneur de Leurs Altesses Sérénissimes le Prince Albert II, la Princesse Charlène, le Prince Héritaire Jacques et la Princesse Gabriella.

Viva Munegu e Viva u Principu